



pépinières européennes pour jeunes artistes



rencontrer l'autre et produire ensemble

fiche technique

Pôle Sud

Pépinières européennes pour jeunes artistes

BP 13

9/11, rue Paul Leplat

F – 78164 Marly le Roi cedex

www.art4eu.net

- **coordinateur national** Christine Palau, Pépinières européennes pour jeunes artistes

présentation de la structure d'accueil

- **nom de la structure** Pôle Sud - Scène conventionnée pour la danse et la musique
- **statut juridique** Association loi 1901 – (loi locale alsace lorraine 1908)

- **adresse** 1 rue de Bourgogne
- code postal** 67100
- ville** Strasbourg
- pays** France

- **tél** + 33 3 88 39 23 40
- **fax** + 33 3 88 40 04 27
- **e-mail** infos@pole-sud.fr
- **site web** www.pole-sud.fr

- **responsable artistique** Alain PY
- **responsable administratif** /

- **nombre d'artistes accueillis** 1 artiste
- **durée de la résidence** 6 mois
- **date de séjour proposée** du 1^{er} octobre 2006 au 31 avril 2007
(avec 1 mois d'arrêt en décembre 2006)

projet artistique de la structure d'accueil

- **description générale du projet artistique de la structure :**

Art chorégraphique et arts visuels sont les champs artistiques qui devront être investis par l'artiste.

- **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Pôle Sud a pour mission le développement de la culture chorégraphique et musicale à travers la diffusion, la création, la formation des amateurs et des professionnels et les résidences d'artistes de durée variable (de 2 mois à 2 ou 3 ans).

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

La résidence s'inscrit dans le cadre général de la saison mais auprès d'un public spécifique. Il existe sur le quartier où se situe Pôle Sud, des espaces publics, ouverts, fortement connotés (drogue/violence..), symboliquement chargés, et participant de l'imaginaire collectif de ces habitants. Ces lieux sont pour la plupart des « carrefours-clés » : carrefour routier, charnière entre des îlots de vie socialement différents, charnière aussi entre une zone fortement marquée de présence institutionnelle (mairie de quartier/ bureau de police/ école) et une zone plus marginale. Il s'agit pour ce projet de faciliter la réappropriation d'un espace à mauvaise réputation... Il serait intéressant d'y créer régulièrement des événements, des perturbations de l'ordinaire urbain et de l'ordinaire des habitants. L'objectif est d'éveiller la curiosité des habitants du quartier, d'essayer de supplanter les représentations de cet espace et d'amener les publics à les réinvestir de manière organisée ou de manière spontanée.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

Des rencontres avec les artistes invités durant la saison culturelle du lieu (danse et musique) et les professeurs de danse et de musique y travaillant seront mises en place. Par ailleurs, des rencontres avec d'autres équipes d'artistes étant en résidence à Pôle Sud et dans les autres structures culturelles de la Ville sont organisées.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Le réseau associatif et culturel local représente une plate-forme d'échanges intéressante pour l'artiste.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

L'ensemble de l'équipe du théâtre (techniciens, relation publique, presse, communication) suivra et apportera ses compétences à l'artiste et à son projet.

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

Un bureau équipé d'un ordinateur, d'une salle de réunion, d'un studio de danse sera mis à la disposition de l'artiste.

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

Les moyens sont fonction du projet : présentation publique, catalogue, accompagnement médiatique, photos, vidéos etc..

descriptif de la résidence

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

L'environnement artistique direct de Pôle Sud est le suivant :

- théâtre de 300 places, avec deux studios de danse (220 m²+ 170 m) et 5 studios de musique ;
- 15 permanents pour le fonctionnement global et 25 professeurs de danse et de musique intervenant toute l'année ;
- école de musique et de danse in situ ;
- à proximité immédiate (même corps de bâtiment) d'une grande Médiathèque spécialisée dans les arts du spectacle et un Centre socioculturel pour les habitants du quartier.

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

Le quartier de la Meinau est composé de 3 sous quartiers :

- 1 quartier résidentiel et pavillonnaire (professions libérales) ;
- 1 quartier « SIBAR » fonctionnaires et classes moyennes ;
- 1 quartier HLM – habitat social – milieux défavorisés.

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

Un appartement sera loué par la structure sur le quartier.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Une somme de 1300 euros par mois sera allouée à l'artiste.

- **financeur de ce prix à la création :**

La DRAC Alsace - relations internationales est partenaire de ce projet.



commentaire

du coordinateur national
